

RESIDENCE D'ÉCRIVAIN EN NOUVELLE-ZÉLANDE « RANDELL COTTAGE »

La résidence d'écrivain Randell Cottage, située à Wellington, a été créée en 2001. Elle accueille chaque année, en alternance, un auteur français et un auteur néo-zélandais. Peter Wells et Nadine Ribault ont été les premiers lauréats à y séjourner en 2002.

Depuis lors, de nombreux lauréats français s'y sont succédés : Charles Juliet (2003), Pierre Furlan (2004), Dominique Mainard (2005), Annie Saumont (2006), Nicolas Kurtovitch (2007), Olivier Bleys (2008), Fariba Hachtroudi (2009), Yann Apperry (2010-2011), Florence Cadier (2012), Estelle Nollet (2013), Thanh-Van Tran-Nhut (2014), David Fauquemberg (2015), Nicolas Fargues (2016) et Josef Schovanec (2017).

Wellington offre un cadre idéal pour une résidence, entre vie citadine et nature omniprésente. La ville, qui ne compte que 200 000 habitants, est considérée comme la capitale culturelle du pays. La résidence d'écriture constitue une excellente ouverture sur le monde littéraire du Pacifique.



Le Randell Cottage, dont la construction débuta en 1867, est l'une des habitations les plus anciennes de Wellington. Elle a subi plusieurs transformations au fil du temps, mais a su conserver son cachet originel. En 2001, ses propriétaires confient à une association le soin de convertir le cottage en résidence d'écrivain. Le Randell Cottage, bâti par la première génération de migrants européens, appartient aujourd'hui au patrimoine de Wellington. Il est situé dans le quartier de Thorndon, à proximité immédiate du centre-ville et en bordure du jardin botanique. La maison dispose d'une salle à manger, d'un salon-bureau, d'une cuisine équipée et de deux chambres. Un petit studio attenant abrite la galerie des portraits des lauréats successifs. Idéale pour une personne seule ou un couple, la maison est entourée d'un jardinet.

La résidence d'écrivain est disponible entre le 15 janvier et le 30 juin, pour une durée de quatre à cinq mois.

LES CONDITIONS PROPOSEES AU LAUREAT

La résidence du Randell Cottage sera dotée en 2018 d'une allocation totale maximale de 18000 dollars néozélandais, devant couvrir le versement d'indemnités mensuelles en fonction de la durée de séjour de l'écrivain et inclure le coût de son voyage aller/retour depuis la France.

Le montant mensuel exact versé en dollars néo-zélandais à l'écrivain sera déterminé en septembre 2017. A titre de référence, il s'élève pour le résident 2017 à 3 000 dollars mensuels pour un séjour de 5 mois.

Le transport entre la France et la Nouvelle-Zélande est remboursé au lauréat, sur justificatif, dans la limite de 2.000 €.

Le cottage est mis gracieusement à la disposition du lauréat. Les charges courantes (eau et électricité) sont payées par le « Randell Cottage Writers Trust ».

Une connexion internet est également disponible, dans la limite d'un forfait de base. Les dépassements de forfait (en Nouvelle-Zélande, Internet est facturé au temps de connexion) ainsi que les appels téléphoniques hors de Wellington sont à la charge de l'occupant.

LES ENGAGEMENTS DU LAUREAT

- 1- Dès acceptation de sa candidature, le lauréat s'engage à adresser gracieusement à l'ambassade de France douze exemplaires de deux livres déjà publiés. Ces ouvrages sont destinés aux partenaires, alliances françaises notamment, qui accueilleront l'auteur en tournée.
- 2- Lors de son séjour, le lauréat se consacrera à l'écriture d'un ouvrage de fiction en langue française. Celui-ci intégrera des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande. La résidence ne s'adresse pas aux candidats souhaitant produire un travail à vocation universitaire.
- 3- Le lauréat s'engage à faire figurer sur l'ouvrage, lors de sa publication, le nom de la résidence « Randell Cottage Writers», ainsi que la mention des deux principaux partenaires de la bourse d'écriture : le Randell Cottage Writers' Trust et l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.
- 4- Le lauréat accepte de participer à un cycle d'interventions/conférences dans différentes villes du pays (principalement Auckland, Wellington, Dunedin et Christchurch). Le calendrier et les modalités d'intervention seront définis d'un commun accord entre le lauréat et l'Ambassade de France.
- 5- Au cours de son séjour, le lauréat participera à des entretiens avec des journalistes (radio, presse écrite, télévision).
- 6- Le lauréat transmettra à l'Ambassade de France, au plus tard quatre mois après la fin de son séjour, un compte rendu de sa résidence.
- 7-

CRITERES D'ELIGIBILITE

La bourse d'écriture en résidence du « Randell Cottage » s'adresse à des écrivains de **nationalité française, ayant déjà publié au moins deux ouvrages de fiction** (hors éditions à compte d'auteur).

Le candidat doit pouvoir **s'exprimer couramment en langue anglaise**.

COMMENT DEPOSER VOTRE CANDIDATURE ?

Votre dossier de candidature doit comporter :

- 1) Un curriculum vitae
- 2) Une lettre de motivation
- 3) Le « formulaire de candidature » dûment renseigné
- 4) Le « formulaire d'engagement » daté et signé
- 5) Deux de vos ouvrages, en deux exemplaires (les exemplaires ne sont pas restitués)
- 6) Le projet d'écriture
- 7) Tout autre élément permettant d'appuyer votre candidature (lettres de recommandation, revue de presse, ...).

Votre dossier complet (version papier) doit être adressé, avant le 30 juin 2017, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande
Service culturel / Candidature Randell Cottage
34-42 Manners Street
PO Box 11-343
Wellington
Nouvelle-Zélande

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter le service culturel de l'Ambassade de France à Wellington : cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr

En savoir plus :

- Site néo-zélandais du Randell Cottage : www.randellcottage.co.nz
- Site de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande : www.ambafrance-nz.org

Le lauréat 2018 sera désigné en août 2017.

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE
RANDELL COTTAGE WRITERS 2018**

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :
.....

Tél. : Mél : @

Votre niveau d'anglais :

Écrit : avancé intermédiaire
Oral : avancé intermédiaire

Calendrier envisagé
(entre le 15 janvier et le 30 juin, minimum 4 mois) :

Serez-vous accompagné(e), si oui par qui ? :
.....

Avez-vous déjà un projet d'écriture, même aux contours incertains, intégrant de façon prépondérante des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande et la France?
OUI NON

Pouvez-vous décrire ce projet en quelques lignes (utilisez un feuillet supplémentaire si besoin) ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour vos interventions publiques, quel type d'intervention souhaitez-vous privilégier : atelier d'écriture, lecture d'extraits, échanges avec le public, ... ?

.....
.....

Remarques et commentaires (utilisez un feuillet supplémentaire si besoin) :

.....
.....
.....

**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
RANDELL COTTAGE WRITERS 2018**

Je soussigné(e) , déclare avoir pris connaissance des conditions proposées au lauréat de la bourse d'écriture en résidence «Randell Cottage Writers» et m'engage à les respecter si je suis sélectionné(e).

A, le / /

Signature